



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/909
20 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 20 NOVEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LES REPRÉSENTANTS DE LA CHINE,
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE,
DE LA FRANCE ET DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET
D'IRLANDE DU NORD

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration adoptée à Genève, le 20 novembre 1997, par les Ministres des affaires étrangères des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et le représentant du Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) QIN Huasun

Le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Sergey LAVROV

Le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Alain DEJAMMET

Le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Bill RICHARDSON

Le Chargé d'affaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Stephen GOMERSALL

ANNEXE

Déclaration adoptée à Genève le 20 novembre 1997 par les
Ministres des affaires étrangères des États-Unis d'Amérique,
de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et le représentant
du Ministre des affaires étrangères de la Chine

Dans la soirée précédant le 20 novembre, les Ministres des affaires étrangères des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et le représentant du Ministre des affaires étrangères de la Chine se sont réunis à Genève.

Les participants à la réunion ont souligné l'importance des efforts déployés solidairement par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour obtenir de l'Iraq qu'il applique intégralement et sans condition toutes les résolutions pertinentes du Conseil.

Ils ont su gré à la Fédération de Russie de l'initiative diplomatique qu'elle avait prise, en contact avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité, et dont les participants à la réunion espèrent qu'elle amènera les dirigeants iraqiens à décider sans condition d'accepter que l'équipe de la Commission spéciale des Nations Unies (CSNU) reprenne en Iraq, dans sa composition antérieure, les activités spécifiées dans la résolution 1137 (1997) du Conseil.

Les participants à la réunion ont approuvé l'intention de la Commission spéciale de se réunir le 21 novembre à New York pour examiner, entre autres questions importantes, comment rendre le travail de la CSNU plus efficace sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. Les recommandations émanant de cette réunion seront soumises à l'approbation au Conseil de sécurité.
